



Extrait du OIEau

<http://www.oiaqua.eu/contenu/actualites/a/huit-collectivites-laureates-du>

Huit collectivités lauréates du 1er Grand prix « Zones humides en milieu urbanisé »

- contenu - Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 7 février 2012

OIEau

Les zones humides représentent ainsi des espaces à forts enjeux écologiques, économiques et sociaux. Elles font pourtant partie des milieux naturels les plus dégradés et les plus menacés au monde. En France, l'urbanisation notamment absorbe de nombreuses zones humides chaque année et on estime que près de 67% des zones humides ont disparu depuis le début du XXe siècle.

L'objectif de ce Grand Prix organisé lors de la journée des Zones Humides par le ministère du Développement durable - en partenariat avec l'Association des Maires de France et les Agences de l'Eau - est de récompenser les collectivités (urbaines ou rurales) qui ont conduit des opérations d'aménagement exemplaires prenant en compte les zones humides.

Les lauréats :

- Grand prix : Saint-Jacques de la Lande (Ille-et-Vilaine),
- Prix « biodiversité en milieu urbanisé » : Condette (Pas-de-Calais),
- Prix « gestion des crues et des eaux pluviales » : Communauté de communes,
- « Loches Développement » (Indre-et-Loire),
- Prix « Education, lien social et loisir » : Le Mesnil-le-Roi (Yvelines),
- Prix « intégration de la zone humide dans le projet urbain » : Rochefort (Charente-Maritime),
- Prix « Démarche de planification » : Communauté d'agglomération de Saint-Omer (Pas de Calais),
- Prix Bourgs et villages : Mazères (Ariège),
- Prix « Restauration de carrières et sites industriels » : Communauté d'agglomération des lacs de l'Essonne (Essonne).